Les orientations diocésaines 2026

Le Conseil presbytéral, le Conseil épiscopal, le Conseil diocésain pour la mission et l'équipe diocésaine d'accompagnement des EAP ont adopté des orientations diocésaines samedi 30 mai 2026, à Tours.

1 - Annoncer

- Faire de chaque baptisé un témoin de la joie de l'Évangile : un missionnaire prêt à la rencontre et au témoignage.
- Rejoindre les gens par le biais de la beauté de la création, le patrimoine, la liturgie, les lieux et fêtes populaires.
- Mettre en œuvre et promouvoir au niveau diocésain des parcours d'initiation simples, à adapter pour les paroisses (Lectio Divina, Alpha, parcours bibliques, etc.).

2 - Célébrer

- Définir dans chaque paroisse une messe principale de laquelle doit découler la mission (Y concentrer alors les moyens matériels et humains).
- Favoriser la piété populaire (pèlerinages, processions, rogations, rosaire, etc.) et encourager des célébrations pour les corps de métiers
- Promouvoir l'apprentissage et la mise en œuvre de temps de célébrations et de prière en dehors de la messe, dans les villages.

3 - Servir

- Développer une culture de l'appel et de la reconnaissance pour des missions clairement définies (contenus, durées) en rendant ces services visibles et désirables.
- Favoriser une culture de la relation fraternelle qui intègre l'accueil des nouveaux et souci des absents.
- Faire des propositions d'engagement variées afin que chacun trouve sa place.

4 - Les lieux

- Établir une cartographie pour répartir les églises de chaque paroisse selon 3 catégories (lieu principal, lieu présentant un intérêt spécifique, autre lieu) ;
- Prendre soin de nos églises au plan pastoral (accès, propreté, informations, etc.) ;
- Faire l'inventaire de nos lieux, hors églises, pour optimiser leur utilisation au service de la mission.

5 - Acteurs

- Permettre que les formations diocésaines soient vécues localement le plus souvent possible (mise en place d'un équipement adapté à la visioconférence.)
- Accompagner les acteurs de la mission par une relecture régulière avec le curé, une retraite par mandat et des remerciements à la fin de la mission.
- Un membre d'EAP pour gérer les mandats.

Ces orientations seront enrichies par l'évolution en cours du fonctionnement des EAP et la mise en place des nouveaux ministères institués dans le diocèse.

6 - Communication

- En priorité, s'adresser aux personnes qui sont sur le seuil, avec des messages clairs, simples, fiables, homogènes et fluides, notamment en soignant les informations affichées aux entrées de toutes nos églises et lieux d'Église.
- Veiller à la communication interne entre chrétiens en intégrant les nouvelles technologies numériques notamment et mieux coordonner avec les moyens de communication diocésains.
- Être ouvert et imaginatif pour de nouvelles initiatives pour être plus facilement joignable.